

56/AA/17

~~URGENT~~

Clam

CONGO BELGE - BELGISCH-CONGO

SERVICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DIENST DER TELEVERBINDINGEN

Arrivé à : ING
Aangekomen op :

15-3-61 11
T.S.F.

NUMERO Nummer	ORIGINE Oorsprong	MOTS Woorden	DATE Datum	HEURE Uur	VIA Via
26	usa	46/10 4		1130	

Heure :
Uur :

Indications de service
taxées
Betaalde dienstaanwij-
zingen

*J. 10019
cta*

TÉLÉGRAMME
Telegram

*Residents kijali kidege temfoga
Bubanza bururi kidepa mufoga
hozi kubana kuzigi mufamya
kubamba kibamba kibuye kijal
kibungu kibuye mufamya
kubamba kibamba kibuye =*

Explication des abrévia-
tions admises pour les in-
dications de service ta-
xées :

Verklaring van de afkor-
tingen toegelaten voor de
betaalde dienstaanwijzin-
gen :

- RP = Réponse payée.
Antwo.d betaald.
- LT = Télégramme lettre.
Brieftelegram.
- CR = Accusé de récep.
Kennisgeving van
ontvangst
- TC = Collationnement.
Te collationneren

La Colonie n'est soumise à aucune responsabilité en raison de la correspondance privée par voie télégraphique.
De Kolonie is niet verantwoordelijk wat betreft de private correspondentie langs telegrafische weg.

(Ordonnance législative n° 254/Télec. du 23 août 1940.)
(Wetgevende ordonnantie nr. 254/Telev. van 23 augustus 1940.)

*Ino 910/41404 vous rappelle prescription ma lettre 910/8104
du 26/12/60 relative envoi rapport mensuel hebdomadaire
pour active expedition =*

Regeral

rechercher



Handwritten signatures and initials at the bottom right.

593

DM

M

13. 2/61.

MESSAGE POSTALISE

TERRITOIRE KIBUNGU

M. Van Kourbeek
voij celui-ci est pas facile
panier.

N*28221/BRS VOUS RAPPELLE NECESSITE ETABLIR ET ENVOYER URGENCE
RAPPORTS STUPEFIANTS A PHARUARU CONFORMEMENT LETTRE 72/5670 PHAR
DU 3/12/57 DE PHARUARU

RESIDENCE

[Handwritten signature]

Exp.: RESIDENCE DU RUANDA A KIGALI LE 21/1/1961.

M

RESIDENCE DU RWANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU

Kibungu, le 21 février 1961.-

N° 523 /Sec.27/02/VII.-

Copie pour information à Monsieur le Résident
Spécial du Rwanda à KIGALI.-

L'Administrateur de Territoire,
SCHMIT, P.

Objet:
Rapport annuel stupéfiants


A Monsieur le Résident Général
à
ISHYamba.-

S/couvert de Monsieur le Résident Spécial à KIGALI.-

Monsieur le Résident Général,

Suite à votre n°72/5670/PHAR du 3 décembre 1957,
j'ai l'honneur de vous transmettre un exemplaire du
rapport annuel 1960 des stupéfiants.-

L'Administrateur de Territoire,
SCHMIT, P.



RESIDENCE DU RWANDA
TERritoIRE DE KIBUNGU

Kibungu, le 21 février 1961.-

N° 523/Sec.27/02/Vr.-

Copie pour information à Monsieur le Résident
Spécial du Rwanda à KIGALI.-

L'Administrateur de Territoire,
SCHMIT, P.

Objet:
Rapport annuel étudiants

A Monsieur le Résident Général

à
UNYONYI.-

S/couvert de Monsieur le Résident Spécial à KIGALI.-

Monsieur le Résident Général,

Duite à votre n°72/5670/PHE du 3 décembre 1957,
j'ai l'honneur de vous transmettre un exemplaire du
rapport annuel 1960 des étudiants.-

L'Administrateur de Territoire,
SCHMIT, P.-

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU

Kibungu, le 21 février 1961.-

N° 524 /Sec.27/02/VR.

A Monsieur le Médecin en Chef

à

USUMBURA.-

Objet:

Rapport annuel
des stupéfiants.

S/couvert de Monsieur le Résident Spécial à KIGALI.-

Monsieur le Médecin en Chef,

Conformément à la lettre n° 72/5670/PHAR du 3 décembre 1957 de Monsieur le Gouverneur du Ruanda-Urundi, j'ai l'honneur de vous transmettre un exemplaire du rapport annuel 1960 des stupéfiants.-

L'Administrateur de Territoire,
SCHMIT, P.-

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU

Kibungu, le 21 février 1961.-

N° 524 /Sec.27/02/Vr.

A Monsieur le Médecin en Chef

à

USUMBURA.-

Objet:
Rapport annuel
des stupéfiants.

S/couvert de Monsieur le Résident Spécial à KIGALI.-

Monsieur le Médecin en Chef,

Conformément à la lettre n° 72/5670/PHAR du 3 décembre 1957 de Monsieur le Gouverneur du Ruanda-Urundi, j'ai l'honneur de vous transmettre un exemplaire du rapport annuel 1960 des stupéfiants.-

L'Administrateur de Territoire,
SCHMIT, P.-

IX.- Matières excisées :

- 31.- La plante de chanvre indien croît-elle à l'état sauvage ? oui ou non
 Dans l'affirmative,
 a/ avec quelle abondance ? superficie :.....
 PRODUCTION :.....
 b/ en est-il fait un usage illicite :.....
 c/ Dispositions sociales prises pour la répression de cet usage illicite :.....

XI.- TRAFIC ILLICITE.

- 50.- Compte rendu général du trafic illicite en faisant ressortir tous les faits
 En particulier :
 a/ Dans quelle mesure le trafic illicite est-il alimenté par une production
 illicite à l'intérieur du pays (indiquer les sources si possible) :.....
 b/ En cas de production ou de fabrication illicite, les stupéfiants sont-ils de
 provenance illicite intérieure ou extérieure, en totalité ou en partie :
 c/ A-t-on la preuve que des stupéfiants de contrebande transitent par le pays
 Dans l'affirmative, de quels renseignements dispose-t-on
 1/ Quant à l'origine :
 2/ Quant à la destination de ce trafic :
- 51.- Indiquer : a/ la nature des stupéfiants saisis :.....
 b/ la quantité totale de chaque stupéfiant :.....
- 52.- Quels sont les renseignements détenus sur la culture du pavot à opium en
 vue de la production illicite de l'opium :
 a/ régions de culture :.....
 b/ mesures prises :.....
- 53.- Quels sont les renseignements détenus sur la culture de la plante de cannabis
 en vue de la production illicite de cannabis :
 a/ régions de culture :
 b/ mesures prises :
- 54.- Le nombre de poursuites et de condamnations : voir feuille annexée
- 55.- Quels sont les prix pratiqués sur le marché illicite :
- 56.- Quelles sont les méthodes employées par les trafiquants :
- 57.- Fournir des précisions sur toutes les affaires illicites qui n'auraient pas été
 mentionnées (joindre le rapport de saisies éventuellement) :
- 58.- Suggestions relatives à la répression du trafic illicite :

IX.- Matériaux nuisibles :

91.- La plante de chanvre indien croît-elle à l'état sauvage ? oui ou non

Dans l'affirmative,

a/ avec quelle abondance ? superficie :.....
PRODUCTION :.....

b/ en est-il fait un usage illicite :.....

c/ Dispositions sociales prises pour la répression de cet usage illicite :.....

XI.- TRAFFIC ILLICITE.

90.- Compte rendu général du trafic illicite en faisant ressortir tous les faits

En particulier :

a/ Dans quelle mesure le trafic illicite est-il alimenté par une production
illicite à l'intérieur du pays (indiquer les sources si possible) :.....

b/ En cas de production ou de fabrication illicite, les stupéfiants sont-ils destinés
illicite intérieur ou extérieur, en totalité ou en partie ? :.....

c/ A-t-on la preuve que des stupéfiants de contrebande transitent par le pays
Dans l'affirmative, de quels renseignements dispose-t-on

1/ Quant à l'origine :

2/ Quant à la destination de ce trafic :

92.- Indiquer : a/ la nature des stupéfiants saisis :.....
b/ la quantité totale de chaque stupéfiant :.....

93.- Quels sont les renseignements détenus sur la culture du pavot à opium en vue
illicite de l'opium :

a/ régions de culture :.....

b/ mesures prises :

94.- Quels sont les renseignements détenus sur la culture de la plante de cannabis en
production illicite de cannabis :

a/ régions de culture :

b/ mesures prises :

95.- Le nombre de poursuites et de condamnations : voir feuille annexée

96.- Quels sont les prix pratiqués sur le marché illicite :

97.- Quelles sont les méthodes employées par les trafiquants :

98.- Fournir des précisions sur toutes les affaires illicites qui n'auraient pas été
(joindre le rapport de saisies éventuellement) :

99.- Suggestions relatives à la répression du trafic illicite :

- Un exemplaire parviendra à Monsieur le Médecin en Chef de la Colonie à URSULA pour le 1er février 1961
- Un second exemplaire parviendra à Monsieur le Médecin Provincial pour le 1er février.-

PROVINCE : KANDA-UNDAI
 DISTRICT : KANDA
 TERRITOIRE : KIBINGU

MS POUR L'ANNEE 1960

.....

Intéressantes:

ou par une fabrication

nés au marché

ou le territoire :

.....

de la production

ne de la

.....

quelques plus haut

.....

Kibungu, le
 L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE,
 SOUMET, P.